

VOD : La vie du cahier des charges du lotissement - Me Maxime CORNILLE

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,14 jour(s) soit 1,0 heure(s)

Public concerné

Notaires, collaborateurs et professionnels du droit

Compétences pédagogiques

À la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable :

- Appréhender le régime juridique des stipulations d'un cahier des charges
- Maîtriser la procédure de modification d'un cahier des charges
- Identifier les sanctions encourues pour violation des stipulations du cahier des charges

Contenu

Découvrez cette vidéo : "La vie du cahier des charges du lotissement"

Durée : 1 heure

Intervention réalisée lors de l'Université Nationale Digitale de l'Inafon le 13 septembre 2022

- Distinction du règlement et du cahier des charges du lotissement
- Cas pratique : comment analyser un document du lotissement contraignant ?
- Caducité des règles d'urbanisme de nature réglementaire et permanence des règles contractuelles
- La modification des documents du lotissement
- La prescription applicable en matière de méconnaissance du cahier des charges du lotissement

Prérequis

- Aucun

Modalités pédagogiques

Type de formation : Formation en ligne

Page 1 sur 2

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Modalités d'exécutions et techniques

Mise à disposition de la vidéo sur votre espace

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

Conditions générales de location

Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours dans votre espace personnel : onglet "Location de vidéos".